

# Motion de soutien du Conseil Municipal de Martigues pour le Centre AFPA d'ISTRES

Réunis en Conseil Municipal, ce 14 décembre 2018, les élus martégaux viennent de voter une motion en faveur du maintien de l'offre de formation de l'AFPA sur le territoire de l'Ouest de l'Étang de Berre.



” Le 19 octobre 2018, la Direction de l'AFPA (Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes) annonçait la fermeture du centre de formation d'Istres au printemps 2019. Ce centre est primordial pour les habitants de Martigues qui ont besoin d'une formation professionnelle “, a déclaré Gaby Charroux. ” Le centre AFPA d'Istres a en effet accueilli plus de 300 personnes originaires du Pays de Martigues cette année, au sein des 17 secteurs dont il dispose, tout particulièrement pour ce qui concerne des formations en informatique et aux métiers de l'industrie “.

” La Direction évoque un recentrage des formations sur le site de La Treille à Marseille. Cette réorganisation aurait donc des effets néfastes pour les habitants de Martigues non seulement avec la disparition de formations professionnelles de qualité mais avec la perte de mesures d'accompagnement comme la gratuité des transports appliquée aujourd'hui entre Istres et Martigues “, a poursuivi le maire. ” Du point de vue de l'AFPA, le plan social prévoit la suppression de 66 CDI sur Istres, 420 sur la Région PACA et au total 1540 au niveau national. On voudrait réduire à néant l'offre de formation professionnelle de qualité que l'on ne s'y prendrait pas autrement. A l'heure où ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, victimes depuis des décennies de politiques inégalitaires qui ont grandement porté atteinte à leur pouvoir d'achat, manifestent leur mécontentement dans la France entière, c'est maintenant ceux privés d'emploi, ceux dont on ne reconnaît pas toujours la qualification professionnelle, ceux qui se trouvent en situation de devoir changer de métier pour des raisons indépendantes de leur volonté qui sont touchés “.

” Mais la délocalisation des différentes activités peut s'étudier, d'autant que plusieurs villes de l'Étang de Berre ont exprimé les besoins de leurs populations sur les spécificités de territoire de chacune tant les besoins sont importants “, a ensuite proposé Gaby Charroux. ” Aussi, les Élus du Conseil Municipal sont invités à adopter une



motion pour le maintien de l'offre de formation de l'AFPA sur l'Ouest de l'Étang de Berre, pour engager la réflexion sur le redéploiement des activités de la structure en fonction des besoins des territoires volontaires ; par exemple pour le pays de Martigues, l'industrie et l'informatique au regard des 300 personnes formées en 2018 ; et pour porter ces exigences à la connaissance de la Direction de l'AFPA, de la Région PACA ainsi que du Ministère du Travail“.

Martigues le 14 décembre 2018

•  
•

[Motion du Conseil Municipal de Gap](#)

Partager sur Facebook

Twitter